

**MAIRIE D'ORLÉAT**4 rue de Fougères
63190 Orléat

Tél : 04 73 73 13 02

Fax : 04 73 73 10 32

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2023

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 13 Votants : 17

L'an deux mille vingt-trois le onze décembre, le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 05 Décembre 2023.

PRÉSENTS : Laurent DOLCEMASCOLO, Patricia LACHAMP, Jean-Louis ROUVIDANT, Céline DESSIMOND, Christian ROBIN, Daniel MAURIN, Grégory COINTE, Rémi CHABANAT, Cédric DAUDUIT, Patricia MONTAGNER, Cindy FOUR, Héloïse FERRIER ;

Ont donné procuration : Mme Nicole MARQUES à Elisabeth BRUSSAT
Mme Sophie CARRE à Laurent DOLCEMASCOLO
Mr Anthony BOURBONNAUX à Cédric DAUDUIT
Mme Stéphanie YVERNAULT à Céline DESSIMOND

Absente : Sylvette MARECHAL, Richard PONCEPT

DELIBERATION

Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes : Subvention
N°2023/12/83**Objet : Finances locales : Subvention**

Madame le Maire rappelle le projet d'aménagement de bourg.

Madame le Maire expose au conseil municipal qu'il y aurait lieu de déposer un dossier de subvention relatif à l'aménagement des différents kiosques : un pavillon et pavillon exposition temporaire.

Plan de financement :

Aménagement 2 pavillons :	119 372.60€ H.T
Subvention Auvergne Rhône Alpes	50 000.00 €
Autofinancement	69 372.60 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve le projet
- Autorise Mme le Maire à déposer le dossier de subvention

Pour extrait conforme, fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, au registre sont les signatures.

Le Maire
Elisabeth BRUSSAT

Fait à Orléat, le 11 Décembre 2023